



Verdict du jury du coroner
Bureau du coroner en chef
Loi sur les coroners- Province de l'Ontario

Nom de famille : Long
Prénoms : Benjamin
À l'âge de : 50

Tenue à : Ottawa
du : 7 avril 2014
au : 8 avril 2014
Par : Dr David Eden, coroner pour l'Ontario
avons fait enquête dans l'affaire et avons conclu ce qui suit :

Nom du détunt : Benjamin Long
Date et heure du décès : 4 mai 2011, à 13 h 02
Lieu du décès : Hôpital d'Ottawa, campus Civic
Cause du décès : Asphyxies par écrasement avec blessure au cou, dû à l'effondrement d'une structure en béton
Circonstances du décès : Accident

(Original signé par: Président du jury)

Ce verdict a été reçu le 8 jour de avril 2014
Nom du coroner : Dr David Eden
(Original signé par: coroner)

Nous, membres du jury, formulons les recommandations suivantes :

Enquête sur le décès de :

Benjamin Long

Recommandations du jury

À l'intention du ministère du Travail et des employeurs du secteur de la construction

Nous encourageons le ministère et les employeurs du secteur de la construction à collaborer afin de s'assurer que :

- a. Tous les travailleurs reçoivent, au début de leur emploi et régulièrement par la suite, une formation suffisante sur la sécurité au travail adaptée aux postes qu'ils occupent.
- b. Les travailleurs et les superviseurs sont tenus de cerner, de signaler, d'enregistrer et de gérer les risques en milieu de travail, initialement au début des travaux sur un chantier puis de façon continue pendant toute la durée du projet.
- c. Tous les travailleurs doivent avoir accès à l'ensemble des documents relatifs à la sécurité pour chaque chantier.